

« Signes particuliers »

par Guy FOURRÉ (1)

Chaque mycologue a de temps à autre l'occasion d'observer quelque détail ou caractéristique, à propos de telle ou telle espèce, qui ne figure pas dans la littérature en sa possession...

Mais la plupart du temps, l'information reste cloîtrée dans les fiches de l'intéressé. Au mieux, il en parle de vive voix à d'autres mycologues lors de rencontres ou congrès. Mais si l'interlocuteur n'est pas intéressé par le sujet, ou s'il ne prend pas note de la remarque, elle risque fort de retomber dans l'oubli... Alors que, peut-être, un autre mycologue inconnu, à 100 ou 1 000 km de là, a fait la même constatation et la laisse pareillement dormir !

Un bulletin comme le nôtre, lu par plusieurs centaines de sociétaires répartis dans toute la France, peut constituer le « trait d'union » entre mycologues, et permettre, par la confrontation ou la confirmation des observations, de compléter la « carte d'identité » de certaines espèces par des « signes particuliers » qui n'y figuraient pas.

C'est le but de cette rubrique, qui nous vaut, depuis 1978, de nombreux et fructueux échanges de vues avec des lecteurs du bulletin, connus ou inconnus.

Avant de signaler les réponses reçues aux questions posées dans les précédents numéros du bulletin, nous allons rappeler sommairement les problèmes évoqués et restés sans solution : les nouveaux lecteurs qui auraient des idées sur ces questions pourront se procurer les textes correspondants en nous écrivant directement.

Problèmes sans solution

- L'absence de taxon (à notre avis) correspondant à la Girolle mince et inodore qui fructifie en grandes troupes sur les talus et dans les chemins forestiers, souvent sous noisetiers, plus tardivement que *Cantharellus cibarius* Fr. type (qui est plus charnu et sent l'abricot) ;
- L'odeur forte et désagréable des carpophores d'une abondante récolte d'*Agrocybe dura* (Bolt. ex Fr.) Sing, effectuée dans un champ de maïs, alors que cette espèce est habituellement considérée comme inodore.
- Des récoltes répétées de *Lactarius flavidus* Boud., correspondant parfaitement à la description et à la photo de A. MARCHAND (« Champignons du nord et du midi — T. 6 »), sauf sur un point : le lait, recueilli par gravité sur lame de verre, devient violet foncé en 15 mn à 1 h, alors qu'il devrait rester immuable dans ces conditions. Et aucun autre taxon ne semble convenir à ces récoltes.
- Des *Suillus placidus* Bonord. entièrement jaunes, alors que la cuticule et le stipe auraient dû être blanchâtres, au moins sur les jeunes exemplaires.

(*) G.F. : 152 rue Jean Jaurès, 79000 NIORT.

- De très abondantes récoltes d'*Agaricus campester* (L.) Fr., dans la même semaine et la même région, avec des carpophores tous dépourvus d'anneau sur le pied, qui était souvent éclaté en fragments recurvés, et avec de nombreux cas de chapeaux surnuméraires à l'envers sur le principal.
- L'apparition simultanée de certaines espèces rares, à des centaines de kilomètres de distance : « aucune des hypothèses avancées jusqu'à présent ne résiste à l'analyse », nous a écrit Marcel JOSSERAND...

Questions résolues

Par contre, les observations concordantes de nos collègues, ou les compléments d'information trouvés dans des ouvrages rares, nous ont permis de préciser que :

- La réaction verte à l'ammoniaque de *Phylloporus rhodoxanthus* (Schw.) Bres., ne se produit que sur les jeunes exemplaires... Or les carpophores de cette rare espèce deviennent très vite vêtustes !
- Le stipe d'*Amanita eliae* Quél. est toujours profondément enterré, ce qui est omis dans la plupart des descriptions.
- Le cercle sombre antémarginal d'*Amanita umbrinolutea* Secr. n'existe qu'à maturité complète ; d'autre part cette espèce fructifie aussi bien sous feuillus et en plaine que sous résineux et en montagne.
- L'*Hygrocybe pratensis* (Pers. ex Fr.) Karst., malgré son nom, se trouve aussi sous bois.
- La luminescence d'*Omphalotus illudens* est parfois si faible qu'il faut rester un moment dans l'obscurité totale avant de la constater : un essai trop rapide fera conclure à un carpophore « non luminescent » alors que cette lueur existe et peut même être photographiée !
- Il existe une forme jaune-ocre d'*Amanita pantherina* (DC ex Fr.) Secr., pouvant être confondue avec *A. junquillea* Quél. (= *A. gemmata* (Fr.) Gill.).

Les « signes particuliers » ci-dessus ne semblent pas contestés. Par contre nous avons rapporté également, dans cette chronique, des avis divergents sur certains problèmes, comme la synonymie ou l'existence de deux taxons distincts pour ;

- *Amanita spissa* (Fr.) Kummer et var. *excelsa* Fr.
- *Boletus aestivalis* Paulet ex Fr. et *Boletus reticulatus* (Schaeff.) Boud.
- *Macrolepiota rhacodes* (Vitt.) Sing. var. *hortensis* Pil. et *Macrolepiota venenata* Jacob ex Bon.

Quant aux *Amanitopsis* se rapportant à *lividopallescens* Gill. ou à *inaurata* Secr. (qui doit maintenant s'appeler *A. ceciliae* selon BAS), ils restent entourés d'un halo de brouillard pour la plupart des mycologues consultés.

Les discussions restent ouvertes !...

Réponses aux questions du précédent numéro

Les « montagnards » descendus dans la plaine :

Certaines espèces sont considérées habituellement comme « montagnardes », exclusivement ou préférentiellement. Mais on les trouve parfois en plaine également, voire près des rivages de l'Océan ou dans les îles de la Côte Atlantique !

C'est le cas, par exemple, de *Cantharellus lutescens* Pers. ex Fr. (qu'il ne faut pas confondre avec *C. tubaeformis* Bull. ex Fr. var. *lutescens* Fr. ss Lge non KM). Et nous avons signalé à diverses reprises, dans cette rubrique, des surprises du même ordre, notamment pour *Amanita umbrinolutea* Secr. ; *Amanita pantherina* var. *abietum* (Gilb.) Ves. ; *Clitocybe alexandri* (Gill.) Konr. ; *Scutiger* (= *Albatrellus*) *pes-caprae* (Pers. ex Fr.) Bond et Sing. ; *Rozites caperata* (Pers. ex Fr.) Karst. ; *Suillus placidus* Bonord.

André MARCHAND nous a rappelé à ce propos qu'il a lui-même signalé la présence de *Clitocybe alexandri* « au-dessous de 150 m dans les régions scandinaves, alors qu'elle peut dépasser 2 000 m dans la zone tempérée d'Europe » (« Champignons du Nord et du Midi »).

Mais en France aussi, *Clitocybe alexandri* existe dans la plaine comme en montagne : après Marcel BON qui l'a récolté près de Boulogne, en plus de nos récoltes des Deux-Sèvres et de l'île d'Aix, J. ASTIER nous indique que cette espèce est fréquente en basse Provence, ainsi que *Tricholoma psammopus* (Kalchbr.) Quéél., sur sol calcaire, sous Pin d'Alep et Chêne vert.

Jean MORNAND, d'Angers, émet à ce sujet une hypothèse intéressante, après avoir constaté lui aussi que la liste des espèces « montagnardes » trouvées... en Anjou s'allonge d'année en année : il pense que cela pourrait s'expliquer par la tendance à l'enrésinement, de nombreuses forêts de feuillus de la plaine ayant été rasées, depuis quelques décades, pour être replantées en résineux, Epicéas et Douglas principalement. Des conifères implantés dans de vieux parcs peuvent aussi avoir été rejoints par leurs commensaux « orophytes » habituels.

Effectivement, certaines espèces ont peut-être été qualifiées de « montagnardes » par quelques auteurs parce qu'elles sont liées à des résineux qui étaient beaucoup plus répandus en montagne, mais que l'on plante maintenant dans la plaine.

Il existe bien, quand même, des champignons que l'on n'a encore jamais signalés à basse altitude, mais s'il arrive que l'un d'eux soit récolté loin de la montagne, cela ne doit pas être considéré comme une invraisemblance ou... une nouvelle espèce !

« Panthères jaunes » et Amanites jonquille

A propos des formes jaunes de l'Amanite panthère, notre ami Antoine AYL nous avait suggéré qu'elles pourraient peut-être expliquer certaines intoxications attribuées à *Amanita gemmata* (qui doit maintenant être appelée *junquillea*, le taxon *gemmata* (Fr.) Gill. n'étant pas valide).

Certaines intoxications, peut-être, mais pas toutes : R. CHENE nous a rappelé que, dans un cas au moins, la victime de l'intoxication par *A. junquillea* était un mycologue ne pouvant avoir confondu cette espèce avec une Amanite panthère, même jaune !

Boletus aestivalis et *reticulatus*

Sans mettre en doute la valeur des arguments qui conduisent les mycologues modernes à synonymiser *Boletus aestivalis* Paul. ex Fr. et *B. reticulatus* Schaeff. ex Boud., le premier nom d'espèce étant prioritaire, nous avons dit, dans de précédents numéros de cette rubrique, qu'il serait bien commode de disposer des deux taxons, pour désigner deux Bolets qui nous paraissent différents, même s'il ne s'agit que de variétés, ou même de simples formes d'une même espèce.

Nous connaissons bien, en effet, un Bolet qui répond parfaitement aux descriptions du *reticulatus* classique des anciens auteurs : cuticule grisâtre à brunâtre, sèche, feutrée, pied ventru orné d'un réseau en relief, très évident.

Mais nous récoltons aussi, dès le début de juin, un autre Bolet dont les caractéristiques diffèrent :

- d'*edulis* par un chapeau sans liseré blanc à la marge, l'absence de teinte vineuse sous la cuticule et l'apparition dès le début de l'été ;
- de *reticulatus* au sens des anciens auteurs, par une cuticule fauve, aussi visqueuse que celle d'*edulis* par la pluie, un pied cylindrique relativement mince, orné d'un réseau très discret, jamais en relief, visible seulement à la loupe dans la plupart des cas. Un Bolet que nous aurions été tenté de nommer *aestivalis* sans synonymie avec *reticulatus*.

Nous avons reçu plusieurs réponses de mycologues qui rejettent également cette synonymie, mais dont les descriptions des deux taxons ne sont pas totalement concordantes.

Pour R.C. AZEMA, *aestivalis* Paulet ex Fr. a une cuticule noisette à cendré jaune, brunissant à la pression des doigts, un stipe comportant un petit appendice à la base, un réseau blanc à petites mailles plus ou moins oblongues, avec une zone rougeâtre brunissant au toucher dans la partie inférieure, une chair jaunâtre bleuisant légèrement à la cassure, surtout dans le chapeau, et c'est un Bolet qui résiste à la pluie. Alors que *reticulatus* Schaef. ex Boud. a une cuticule brunâtre, plus claire avec l'âge, des pores blancs puis jaunâtres, un réseau brunâtre sur fond plus clair et sur les 3/4 supérieurs du stipe, une chair blanche et immuable, et il disparaît avec la pluie.

Un mycologue suisse, Christian DONZELOT, de Boudry, membre de la Société de Mycologie de Bevaix (Ne), étudie de près les Bolets du groupe *edulis* depuis plus de 10 ans, et il nous a écrit à la suite de la publication, dans le Bulletin Romand de Mycologie, d'une de nos précédentes chroniques « Signes particuliers » du présent bulletin.

Il décrit *aestivalis* avec un réseau descendant le long du pied, souvent jusqu'en bas, une chair très légèrement sucrée, une cuticule séparable, souvent un pied un peu creux et il est nettement plus léger qu'*edulis*. Il le récolte de mai à juillet, avec quelques exemplaires jusqu'en septembre.

« C'est très certainement une variation d'*edulis*, venant précocement dans les endroits où sortiront plus tard les *edulis* type », écrit-il.

Il considère *reticulatus* comme lié aux chênes, apparaissant, surtout en lisières, de juin à fin octobre, avec des couleurs plus ternes, de brun clair à brun très foncé, une chair sucrée et un petit appendice à la base du pied, caractéristique qu'il estime très importante. Ce Bolet est également plus léger et se décompose beaucoup plus vite qu'*edulis* et il estime que ce sont deux champignons totalement différents.

Par ailleurs, les derniers ouvrages parus sur les Bolets ne font qu'accroître notre perplexité...

Dans la série italienne « I nostri funghi », les auteurs de « I Boleti » (1980) considèrent comme synonymes *aestivalis* et *reticulatus* mais donnent le second comme nom d'espèce valide !

Heinz ENGEL et ses collaborateurs, dans « Die Gattung Boletus in Europa » (1983), retiennent *B. aestivalis* Paul. ex Fr. comme prioritaire et font de *reticulatus* Schaeff. ex Boud. un synonyme... Mais ils ajoutent à la série, entre *aereus* et *edulis*, un *betulicolus* (Vasilk.) Pilat et Dermek, et un *carpinaceus* Velenosky, plus un *edulis* var. *arenarius* Engel, Kriegl. et Dermek, qui ne simplifient pas le problème !

Xerocomus truncatus* et *porosporus

La plupart des auteurs admettent la synonymie entre *Xerocomus truncatus* Sing.

(1959) et *porosporus* Imler (1958), le second taxon, bien qu'antérieur d'un an, étant abandonné parce qu'il n'avait pas été valablement publié (absence de désignation du type).

Pourtant, Guy REDEUILH s'interroge, à propos de planches qui montrent un *truncatus* à chapeau plus ou moins rougeâtre, et un pied parfois très rouge. Alors que les descriptions de *porosporus* insistent sur l'absence de teintes rouges pour le chapeau et la chair, seul le pied pouvant être légèrement rayé de rouge.

MESPLEDE, que l'on ne saurait soupçonner de vouloir multiplier les espèces, signale dans sa révision des Bolets (BSMF T. 94 F.1 — 1978) l'existence de *porosporus*, qui « se distingue par l'absence de tout pigment rouge ».

Nos récoltes des Pyrénées et des Deux-Sèvres, individualisées par ailleurs par les spores tronquées, n'avaient pratiquement aucune trace de rouge, et il en est de même du Bolet que G. REDEUILH trouve tous les ans en région Parisienne.

Faut-il revenir sur la synonymie entre *truncatus* et *porosporus* ? Nous ne serions pas les premiers à la récuser :

Dès 1965, A.G. PARROT avait signalé (BSMF T. 81 — F. 4 — « Hétérosporisme chez *Xerocomus subtomentosus* Q. ») que le *truncatus* décrit par SINGER, SNELL et DICK dans Mycologia en 1959, semblait assez différent du *porosporus* de IMLER. Et que les spores tronquées et porées de ces Bolets avaient déjà été évoquées en... 1943 par d'autres auteurs américains, COKER et BEERS, dans un ouvrage sur les *Boletaceae* de la Caroline du Nord ! Mais ces auteurs, comme A.G. PARROT en 1965, étaient alors sceptiques sur la valeur spécifique de ces particularités sporales.

Dans les « Documents Mycologiques » de mai 1977 (T. VII — F. 27-28), G. MORENO, de la Faculté de Pharmacie de Salamanque (Espagne), décrivait un *porosporus* différent de *truncatus* Singer « par ses couleurs sales, olivâtres, parfois noirâtres vers la base du pied, sans aucune trace de rosé sous-cuticulaire ». Et avec la collaboration de M. BON, il réhabilitait l'espèce de IMLER en la publiant comme nouvelle combinaison avec désignation d'un type.

Guy REDEUILH reste prudent, tant qu'il n'a rencontré que l'un de ces Bolets (celui qui est pratiquement dépourvu de teinte rouge), mais il propose d'utiliser les deux noms, au moins provisoirement. Les récoltes que nous avons signalées dans cette rubrique correspondraient alors à *porosporus* et non à *truncatus*.

***Xerocomus pruinaus* (Fr. et Nik) Quél.**

Sans avoir d'opinion définitive sur ce groupe qu'il est en train d'étudier, Guy REDEUILH est pour l'instant sceptique sur l'existence du *Boletus pruinaus* : il pense qu'il pourrait s'agir d'une forme de fin de saison du *chrysenteron* classique.

Nous nous garderons également d'être catégorique. Mais nos récoltes de début octobre, et ce Bolet n'apparaît pas tous les ans dans notre région, loin s'en faut, alors que le *chrysenteron* est extrêmement commun et souvent jusqu'à fin novembre.

La couleur presque noire de la cuticule n'est pas la seule caractéristique remarquable : les pores extrêmement fins et leur couleur jaune citron pâle — comme *X. badius*, mais il s'en éloigne par les teintes rouge vif du stipe et de la chair sous-cuticulaire — sont, à notre avis, les principaux « signes particuliers » qui éloignent notre *pruinaus* de *chrysenteron*.

***Peziza tectoria* Cooke**

Nous avons présenté, dans le précédent numéro de ce bulletin, d'étonnants

aspects d'une « Pezize de la nuit », *Peziza tectoria*, que nous avons récoltée « sur les parois de terre d'un abri souterrain » (habitat indiqué dans la clef de ROMAGNESI), et nous demandions si d'autres observations avaient été faites sur cette Pezize qui semble peu connue.

Guy REDEUILH, nous a signalé qu'il a récolté *Peziza tectoria* chez lui, dans... un regard de compteur d'eau, sur une feuille de **plastique** ne supportant que quelques vagues traces de terre !

Par ailleurs elle continue à fructifier dans l'autre station que nous avons indiquée, **dans une cave**, près de Niort.

Macrolepiota venenata

R.C. AZEMA a récolté et consommé sans aucun problème, avec une dizaine de membres de sa famille, des Lépiotes correspondant exactement à la description de *M. venenata* Jacob ex Bon... Il nous a écrit à ce sujet :

« Il est peu d'espèces fongiques qui, un jour ou l'autre, ici ou là, n'aient pas causé quelques désagréments à leurs consommateurs. Il y a, et il faut en tenir compte, des allergies particulières (...), des déficits génétiques (...). J'ai parlé du déficit en glucose—6—phosphate—deshydrogénase dans mon travail sur les Gyromitres, déficit dont sont atteints cent millions d'individus !

« J'ai relevé des quantités de cas d'intoxications avec des espèces absolument « comestibles »... »

Amanita lividopallescens* et *malleata

La « prairie aux *Amanitopsis* » a fourni une nouvelle et abondante récolte en 1984. Malheureusement, nous n'avons pas pu, cette fois, l'étudier sur place, et la plus grande partie des carpophores ont été dégustés (sous le nom très vague de « Clouzeaux ») par les mycophages locaux.

Rappelons que cette station, située près de Brioux (Deux-Sèvres) produit des *Amanitopsis* d'aspect et de couleur très variables, dans une prairie très ensoleillée, jusqu'à une quinzaine de mètres des grands chênes de la haie la plus proche :

- Les uns, par leur volve très friable, les verrues épaisses et friables, brun foncé, ornant la cuticule, et les spores sphériques, peuvent être rapportés à *Amanita ceciliae* (B. et Br.) Bas = *Amanita inaurata* Secr. ;
- Les autres, par leur volve membraneuse non engainante, laissant de larges lambeaux clairs collés sur la cuticule, évoquent plutôt *Amanita lividopallescens* Gill., mais leurs spores nettement elliptiques amènent à rechercher un autre taxon : ROMAGNESI avait proposé d'abord une variété *tigrina* puis une variété *malleata*. Mais ce dernier taxon a été typifié par BON avec des spores rondes et des sphérocytes dans la volve et les verrues de la cuticule, ce qui en fait une *Inauratae*. Il faut donc trouver autre chose pour les récoltes à spores elliptiques et volve membraneuse, et BON proposait de valider la variété *tigrina* de ROMAGNESI. « L'affaire » en est restée là, pour le moment...

Quant à l'aspect martelé du chapeau de certains *Amanitopsis*, considéré comme déterminant par PIANE, suivi par BON, nous le retrouvons sur une partie de nos récoltes (environ 30 % des carpophores que nous avons vus en 1984) venant de la prairie en question, station dont le sol semble parfaitement homogène.

A suivre...

Nouvelles questions

Strobilurus stephanocystis sur cône d'Épicéa ?

Le 3 avril 1984, Jacques FOUET nous transmettait un cône de résineux servant de support à plusieurs petits champignons de la famille des Collybies : par la chair douce, la taille des spores et la forme des cystides, il semblait s'agir de *Strobilurus stephanocystis* (Hora) Sing, espèce apparemment beaucoup plus rare que sa voisine *tenacellus*, qui a une chair amère et des cystides fusoides.

Oui, mais... Les flores de KUHNER-ROMAGNESI et de MOSER précisent que l'habitat de ces deux espèces est le cône de pin... et notre récolte se trouvait sur un cône d'Épicéa (trouvé par H. GUITTON en forêt de Chizé), ce qui conduirait plutôt à *Strophocystis esculentus* (Wulj ex Fr.) Sing.

Or cette dernière espèce est assez commune en montagne, où sa taille relativement grande en fait un comestible apprécié des connaisseurs, et à notre connaissance elle n'a pas encore été signalée dans notre région.

Certes, après ce que nous avons écrit sur « les montagnards descendus dans la plaine », cette exception ne pourrait nous surprendre.

Mais, par la forme des cystides (voir photo), la petite taille des carpophores, les lames blanches et non grises, la récolte Deux-Sévrienne nous semble bien mieux correspondre à *stephanocystis*.

Est-ce que d'autres récoltes de cette espèce sur cône d'Épicéa permettraient de penser que les cônes de pins n'ont pas l'exclusivité de *stephanocystis* ?



Photo n° 1 : Trois carpophores de *Strobilurus stephanocystis* sur leur cône... d'Épicéa ! (Photo G. FOURRÉ)

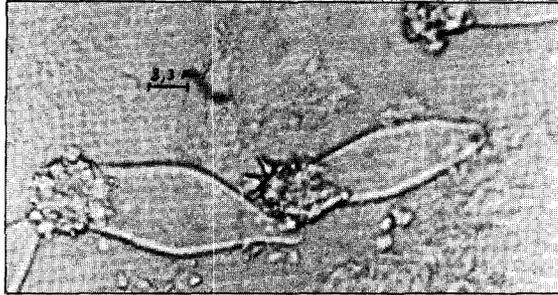


Photo n° 2 : Cystides de *Strobilurus stephanocystis*.

(Photo G. FOURRÉ)

Le « pied bleu des bois »... loin de tout arbre !

Le nom vernaculaire le plus utilisé pour *Lepista nuda* (Bull. ex Fr.) Cke (= *Rhodopaxillus nudus* (Bull. ex Fr.) Maire est « pied bleu des bois », par opposition au « pied bleu des prés » qui correspond à *Lepista personata* (Fr. ex Fr.) Cke (= *Rhodopaxillus saevus* Gill.).

Compte tenu de cette appellation populaire évoquant un habitat sylvatique, on est toujours un peu surpris quand on rencontre des « pieds bleus des bois »... loin de tout arbre, à découvert : le 1^{er} novembre 1984, nous en avons récolté de grandes quantités dans les Hautes-Pyrénées, à 1 500 m d'altitude, dans les pâturages de Bué, près de Gèdre.

il s'agissait de ce que nous considérons comme la forme type, à pied trapu et relativement court, bleu-violet très vif comme les lames, chapeau violacé à roussâtre au centre : celle que nous trouvons effectivement sous bois en plaine.

BECKER, dans son dernier « Champignons » (Gründ, 1983) signale pour l'habitat : « Parfois en cercles dans les prairies » et il ajoute : « A noter que les exemplaires récoltés en très haute montagne sont extraordinairement poivrés »... Sur ce dernier point, nous pouvons affirmer que ce n'était pas le cas de nos récoltes de la Tous-saint, effectuées pourtant à 1 500 m d'altitude. Ne supportant pas la nourriture épicée, nous nous en serions aperçu, et ces récoltes ont été consommées avec un groupe d'amis dont aucun n'a fait cette remarque.

Sans doute s'agit-il de ces « exceptions qui confirment la règle », tant pour l'habitat que pour la saveur : le « pied bleu des bois » peut occasionnellement se rencontrer dans les pâturages, et il arrive sans doute que des récoltes soient très poivrées, en haute montagne, sans qu'il s'agisse d'un cas général.

Des « géants » chez les *Dermoloma* ?

Le 21 octobre 1984, à l'exposition mycologique de Niort, M. Claude BONNIN nous

apportait de nombreux carpophores récoltés... dans l'herbe de l'Aérodrome de Niort-Souché (qui n'a pas le trafic d'Orly !), où ces champignons poussaient en abondance, en grands cercles denses.

Chapeau convexe, irrégulier, brun pourpre au centre, brun rougeâtre tesselé sur fond blanc ailleurs ; lames assez épaisses et espacées, uncinées à décurrentes par une dent, blanchâtres à gris foncé presque noir, pied court, évasé sous les lames, aminci à la base, très forte odeur de farine : cette espèce évoquait un peu les Hygrophores mais ne ressemblait à rien de connu... (de nous).

Le Professeur BON, de Lille, nous donna la détermination : *Dermoloma cuneiformium* (Fr.) P.D. Orton, petite *Tricholomataceae* à spores amyloïdes.

Les rares descriptions (Flore de KUHNER et ROMAGNESI, Flore de MOSER) et la seule icône (CETTO, T. 3 n° 1019) correspondaient bien en effet à ces récoltes... Sauf sur un point : la taille !

« Très petite espèce, 1 à 2 cm » selon K.R. ; 1,5 — 3 cm selon MOSER et CETTO... alors que **tous** nos carpophores mesuraient au moins 5 ou 6 cm de diamètre, jusqu'à 8 pour certains.

Certes, il ne faut pas attacher une importance exagérée à cette question de taille. Il y a des géants partout ! Et le milieu ambiant, l'immensité déserte de l'Aérodrome, avait peut-être donné des ailes à nos *Dermoloma* niortais. Mais quand même, 2 à 3 fois la taille maximum pour l'ensemble des carpophores, c'est beaucoup... Nos lecteurs ont-ils parfois récolté cette espèce, qui semble assez rare, et dans l'affirmative la taille était-elle conforme à celle indiquée par les flores ?

***Tricholoma sculpturatum*, en avril et sous peupliers !**

Sur la Côte Vendéenne, à la Pointe d'Arçay, nous avons eu la surprise de faire une abondante récolte de Tricholomes terreux un **8 avril**, alors que ces champignons fructifient habituellement en automne, en fin de saison, souvent de la Toussaint à Noël dans notre région... Il s'agissait de *Tricholoma sculpturatum* (Fr.) Quél., facile à reconnaître à son jaunissement à maturité, son odeur et sa saveur prononcées de farine.

Nous en avons déjà trouvé un exemplaire (un seul) en Deux-Sèvres le 4 février 1984. Et des récoltes, que nous n'avions pas vérifiées mais qui semblaient correspondre aux caractéristiques de cette espèce, nous avaient été signalées dans le passé, à fin avril dans le sud des Deux-Sèvres, un 29 mai à Talmont (Gironde), un 13 mai à la Pointe d'Arçay encore, en juin à Mervent et près de Beauvoir (Deux-Sèvres), en avril à Ronces-les-Bains (Charente-Maritime), en juillet dans la Vienne, en mai à nouveau, à plusieurs reprises et en abondance, aux confins des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime.

Il semble donc établi que ce Tricholome terreux peut fructifier, occasionnellement, au printemps et même au début de l'été.

Dans son excellente monographie des Tricholomes, Marcel BON évoque un *Tricholoma stanekii* Pilat qui se situerait entre *terreum* et *sculpturatum* et qui serait printanier, mais qui n'aurait pas encore été trouvé en France. Jusqu'à la dernière récolte du 8 avril, nous n'avions jamais eu l'occasion de comparer les récoltes printanières signalées avec une description du Tricholome terreux tchèque et précoce. Cette fois nous l'avons fait... et il ne s'agissait malheureusement pas de *Tricholoma stanekii*, dont les spores atteignent 7-9 x 4-6 μm : celles de nos carpophores ne dépassaient pas 6 x 3,5 et correspondaient donc à *tricholoma sculpturatum*.

Mais le plus étonnant, dans notre récolte très abondante du 8 avril, est qu'elle

a été réalisée... dans une peupleraie ! Nous n'avons trouvé mention nulle part de cette habitat pour *Tr. scalpturatum*... Nos collègues ont-ils constaté parfois cette présence insolite sous peupliers ?

Et pourquoi pas des hybrides chez les champignons ?

Sur la pointe du stylo, nous avons posé la question, dans un précédent « Signes particuliers », d'une éventuelle hybridation, à propos de nos déroutantes récoltes d'*Amanitopsis praticoles*...

Notre ami Lucien GIACOMONI, d'Entrevaux (Alpes de Haute-Provence) aborde le problème plus directement, comme il l'a déjà fait lors des importantes journées mycologiques qu'il organise chaque année en novembre. Il nous a écrit à ce propos : « C'est une idée un peu énorme pour les Français, mais faut-il nier systématiquement tout ce qui dérange nos traditions mycologiques, bien connues à l'étranger pour être parfois... médiévales ? ». Et il nous a communiqué des articles de revues américaines montrant qu'Outre-Atlantique, cette hybridation entre champignons est déjà considérée comme une certitude.

Le premier mycologue Français ayant évoqué la possibilité d'hybridations entre certaines espèces, dans le bulletin de la S.M.F., était Henri ROMAGNESI (dont on connaît pourtant l'extrême prudence), à propos de l'inter-fertilité prouvée entre *Omphalotus olearius* et *illudens*.

Nous avons écrit dans un précédent bulletin que ces espèces (ou sous-espèces) paraissaient pourtant faciles à distinguer :

- *O. olearius*, méditerranéen (mais poussant aussi sur d'autres feuillus que l'Olivier) a un chapeau roux foncé contrastant avec l'orangé vif des lames, et, au microscope, un pigment vert très évident dans l'ammoniaque ;
- *O. illudens*, plus fréquent au nord de la Loire, a un chapeau, des lames et un pied d'une couleur uniformément orangé vif, et au microscope le pigment vert fait défaut.

Une récolte d'*O. olearius* dans l'île de Port-Cros (Var) en juin 1984 nous avait conforté dans cette classification, nos carpophores présentant les caractéristiques bien nettes (y compris le pigment vert au microscope) de l'espèce ou sous-espèce.

Mais nous n'avions pas eu l'occasion d'examiner un grand nombre de récoltes de l'une et l'autre forme... Marcel JOSSERAND, au contraire, en a étudié de très nombreux exemplaires, et la confrontation de ses fiches le laisse très perplexe : on lui a signalé la forme à chapeau marron et celle uniformément orange vif sur **la même souche**... et le fameux pigment vert est loin d'être toujours évident !

Cela conduit à penser à une grande variabilité d'une seule et même espèce plutôt qu'à une hybridation entre deux espèces, mais il est facile d'en tirer la leçon : c'est qu'il faut se méfier des évidences, en mycologie, aussi bien positivement que négativement. Pour en revenir aux hybridations, il serait bien imprudent d'affirmer péremptoirement qu'elles n'existent pas, même s'il est difficile d'en démontrer la réalité !